

INFORMATIONS SANITAIRES SEJOURS JEUNES PRINTEMPS 2022 et ÉTÉ 2022

Colombes, le 04 avril 2022

Bonjour à tous nos partenaires, nos participants et leurs parents,

Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur le dispositif sanitaire qui sera appliqué avant et pendant les séjours. Nous vous invitons donc à prendre connaissance des recommandations ci-dessous.

Séjours du CIE en France (printemps et été 2022)

Depuis le 14 mars 2022, les autorités françaises ont levé les restrictions concernant certaines obligations de détention de certificat de vaccination (pass) et de pratique de test, voire du port du masque.

Par conséquent, le CIE ne prévoit pas de contrôler la présentation de ces formalités et autres modalités sanitaires pour accéder au départ de nos séjours comme ce fut le cas cet hiver (pass sanitaire/vaccinal, test PCR/antigénique de moins de 24h, attestation sur l'honneur de non symptômes...).

Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Vous trouverez sur le site internet du CIE la foire aux questions (FAQ) applicable aux accueils collectifs de mineurs (ACM) tenant compte de l'amélioration globale de la situation sanitaire et de la modification du décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

ATTENTION : l'évolution de la situation sanitaire en amont des départs pourrait réactiver ces contrôles pour accéder à nos séjours dans le même cadre de fonctionnement que cet hiver.

Séjours à l'étranger (été 2022)

Les conditions d'entrée sur nos destinations à l'étranger sont conditionnées par les pays eux-mêmes et diffèrent selon les protocoles de chaque territoire. Par conséquent, nous invitons tous les participants à consulter le site ci-dessous, de sélectionner le pays choisi et se conformer aux dispositions en vigueur :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

Nous vous invitons également à retourner régulièrement sur ce site avant le séjour car la situation sanitaire peut évoluer favorablement ou défavorablement malheureusement. De nouvelles conditions d'entrée peuvent se renforcer par des restrictions plus strictes ne permettant plus le bon déroulement du séjour. Dans ce cas, nous vous tiendrons bien évidemment informés si cette situation était amenée à se produire.

Précaution du CIE toujours en vigueur avant le départ pour tous nos séjours :

Les parents sont toujours invités à prendre la température de leur(s) enfant(s) avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, ceux-ci ne pourront pas participer à nos séjours.

Pendant le séjour :

En tout état de cause, le CIE s'engage à mettre en œuvre toutes **les mesures sanitaires obligatoires et en vigueur** et les précautions d'usage pour ses séjours et auprès de tous ses prestataires.

Prenez soin de vous tous et à très bientôt,

Pour le CIE THALES & ADHERENTS
Laurent ROCHE, Secrétaire du CIE
Emmanuel LARDOT, Responsable de service du CIE